

21 000 € récoltés au profit des Restos du Cœur

Initiative. Belle réussite pour la première loterie départementale.

Les Restaurants du Cœur ont organisé leur première loterie au cours du mois de décembre. Le tirage des lots a finalement eu lieu au siège départemental, à Vendargues, le vendredi 23 décembre, en présence de Jean-Michel Rouzaud, huissier, venu bénévolement pour officialiser l'opération.

114 lots distribués

Les cent quatorze billets gagnants ont ainsi été tirés au sort. Au nombre des lots, on pouvait noter un voyage à Venise, des séjours spa et détente, du petit électroménager, des lots de bouteilles de vin, un tableau de peinture, une télévision, des vélos et bien d'autres surprises qui ont été patiemment collectées dans les enseignes partenaires. En effet, pour que cette loterie soit une complète réussite, les mille deux cents bénévoles du département de l'Hérault ont, encore une fois, pris de leur temps et donné de leur personne pour vendre plus de dix



■ Des petites mains innocentes ont procédé au tirage au sort des billets gagnants.

H.J.

mille billets de loterie. Mais aussi pour contacter les commerçants et autres centres commerciaux afin de récolter les différents lots.

Opération bénéfique

Au final, Michel Landon, président départemental des Restos du Cœur, s'est montré

plus que satisfait du résultat : « Je ne m'attendais pas à un tel succès : 21 000 € ont été récoltés. Les bénévoles ont fait un travail remarquable. » Claude Martin, responsable de l'aide à la personne, a souligné l'importance de cette démarche : « C'est une opération très bénéfique pour les Restaurants

du Cœur. C'est de l'argent frais qui rentre. Il est disponible immédiatement, à la différence des subventions, par exemple. »

Ce type d'événement sera renouvelé l'année prochaine, avec une médiatisation plus large afin de battre un nouveau record !